

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE
9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

① 02 47 50 68 09
Fax 02 47 50 20 67
courriel :
accueil@mairieathee.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

06-02-2026

L'an deux mille vingt-six
Le onze février à vingt heures zéro minutes
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice 21

Présents 11 (13 à partir
de 20h34)

Votants 14 (16 à partir
de 20h34)

Secrétaire : Alexandra MOTOT

Excusés : Sandrine GUSPARO – Karine PATIN et Denis MORIZOT jusqu'à leur arrivée à 20h34 (réunion à la communauté de communes auparavant),

Absents : Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO – Marie DEGNIEAU - Romain SOULARD

Pouvoirs :

Mme Marylène COUSSY ayant donné pouvoir à Mr Olivier DELAVEAU,
Monsieur Sébastien DESSERRE ayant donné pouvoir à Mr Thierry CANTEIRO,
Mr Vincent DENIZIOT ayant donné pouvoir à Mme Adeline BETAILLOULOUX.

2026-10 Subventions, cotisations et participations communales aux associations et autres organismes au titre de l'année 2026

Monsieur Olivier LATOUR, adjoint en charge des associations, présente les propositions de subventions 2026 aux associations émises par la commission sports et vie associative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, :

- décide d'accorder pour l'année 2026 les subventions pour un montant global de 135 110 €, ainsi que 222 € de cotisations comme suit :

- ASSOCIATIONS AVEC SALARIES

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DELIBERATION
CANTINE SCOLAIRE	70 000 €	70 000 € à l'unanimité (dont 10 000 € d'avance actés au CM du 10/12/2025) Avec signature de la convention annuelle
LIRE DELIVRE	46 000 €	46 000 € à l'unanimité (dont 10 000 € d'avance actés au CM du 10/12/2025) Avec signature de la convention annuelle Madame PATIN, <i>conseillère municipale, sort de la salle au moment de la délibération et du vote</i>
LYRE INSTRUMENTALE	11 000 €	11 000 € (10 voix pour – 6 abstentions) (dont 4000 € d'avance actés au CM du 10/12/2025) Avec signature d'une convention à intervenir
TCA (tennis)	2500 €	2500 € à l'unanimité

- ASSOCIATIONS SANS SALARIE

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DELIBERATION
FC VAL DE CHER 37	3500 €	3500 € à l'unanimité
ATHEE Z'IMAGES	400 €	400 € à l'unanimité
AMICALE BOULISTE	300 €	300 € à l'unanimité
LOISIRS ET PARTAGE	0 €	0 € à l'unanimité
PRÉVENTION ROUTIERE	50 €	50 € à l'unanimité
APE ATHEECOTES	0 €	0 €
T'ATHEE SOULIERS	0 €	0 €

- SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DELIBERATION
AMICALE BOULISTE (achat équipement sonorisation et changement éclairage terrains)	0 €	0 €
HMVC (achat livres)	860 €	860 € (14 pour – 2 contre) Mesdames PATIN et VILARINHO, <i>conseillères municipales, sortent de la salle au moment de la délibération et du vote</i>
LOISIRS ET PARTAGE - section ping-pong (achat tables de ping-pong)	500 €	500 €

- COTISATIONS

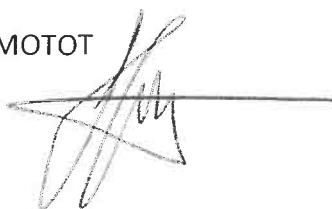
ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL <u>APRES DELIBERATION</u>
FONDATION DU PATRIMOINE	120 €	120 € à l'unanimité
ADERE	50 €	50 € à l'unanimité
AFN	36 €	36 € à l'unanimité
LES AMIS DU CHER CANALISE	16 €	16 € à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles à intervenir avec la Bibliothèque « Lire Délivre », et l'association de la cantine scolaire.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Alexandra MOTOT



Le Maire

Olivier DELAVEAU




Date de transmission à la Préfecture

18 FEV. 2026

Date de publication

18 FEV. 2026